

LEVER LES FREINS PSYCHOLOGIQUES



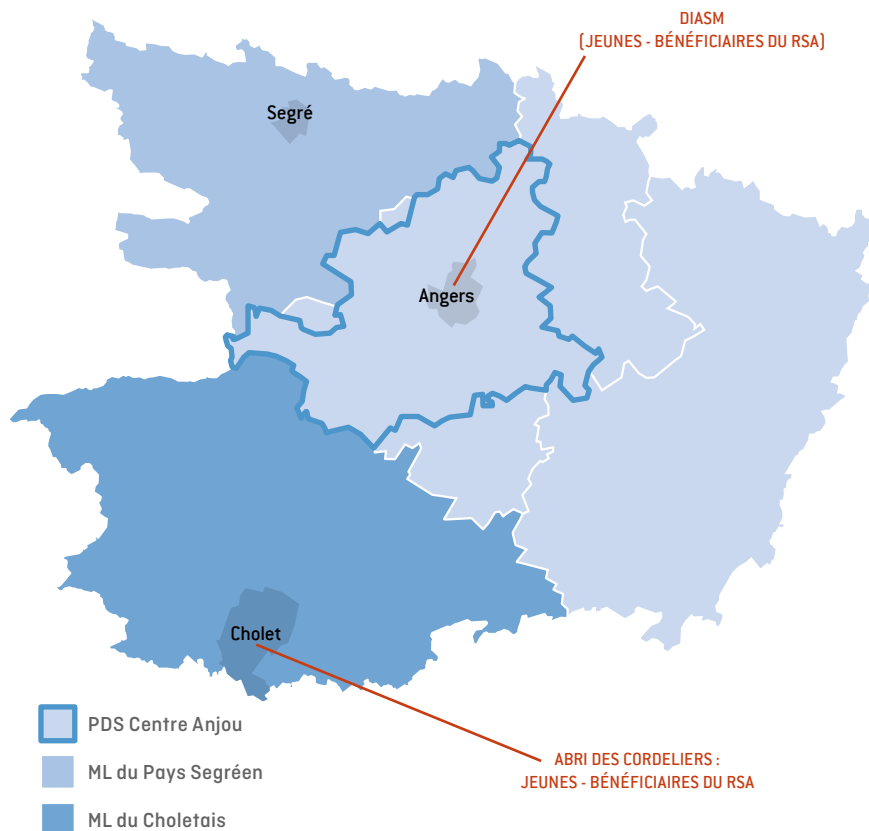
Présentation et objectifs

➔ On entend par souffrance psychique une situation de mal-être. Celle-ci est souvent corrélée à des phénomènes sociaux tels que l'exclusion ou le chômage. Elle peut, par exemple, s'exprimer par l'altération du lien avec autrui, une diminution voire une impossibilité à agir, à se mobiliser sur un projet ou encore une mauvaise image de soi. Les problèmes rencontrés sont divers et peuvent révéler de la souffrance psychique mais aussi une pathologie mentale nécessitant des soins.

➔ Ces actions ont pour objectifs :

- ▶ de soutenir, **dans le cadre des parcours d'insertion**, les personnes en souffrance psychique et de les accompagner pour favoriser leurs démarches ;
- ▶ de proposer, si nécessaire, une orientation sanitaire adaptée.

PDS Centre Anjou – Territoires Missions Locales du Pays Segréen et du Choletais, PDS Centre Anjou.



ABRI DES CORDELIERS SUR CHOLET

Le conventionnement avec le Département

Les caractéristiques

- ➔ 4 associations sont conventionnées en 2015.
- ➔ Le soutien financier du Département s'élève à 81581 €. Les 4 associations touchent le public jeune relevant du FAJ : 18/24 ans révolus. Deux de ces associations ont aussi accompagné des bénéficiaires du RSA. Le Dispositif d'appui en santé mentale mis en place sur l'agglomération angevine permet d'étendre la prise en charge au public vulnérable fréquentant les Maisons départementales des solidarités.
- ➔ Les psychologues ou infirmiers psychiatriques apportent des éléments d'analyse et de compréhension aux professionnels accompagnant les jeunes ou les personnes percevant le RSA (ce soutien aux référents reste marginal pour que les intervenants consacrent leur temps surtout au suivi du public).
- ➔ Ces actions n'ont pas vocation à accompagner les personnes sur le long terme. Aussi, les professionnels n'engagent pas, dans le cadre de ces conventions, de suivis thérapeutiques.

Les supports

- ➔ L'accompagnement est réalisé selon différentes modalités :
 - ▶ un accueil individuel, sur orientation d'un partenaire ou suite à une demande formulée spontanément,
 - ▶ des groupes de paroles : échanges avec ses « pairs » autour de difficultés similaires (c'est le cas d'une structure qui accompagne des jeunes). Cela permet de rompre avec un sentiment d'isolement.
 - ▶ un accompagnement des personnes en lien avec leurs référents.
 - ▶ une réception des personnes dans des lieux identifiés, telles les Missions Locales et leurs antennes, les Maisons Départementales des Solidarités, les Centres Communaux d'Action Sociale ou associations. Les visites à domicile peuvent être réalisées de façon exceptionnelle et ponctuelle.

Les résultats et effets induits

La réalisation des objectifs conventionnels

- ➔ Plus de 400 personnes (bénéficiaires du RSA et jeunes 18/24 ans révolus relevant du FAJ) sont concernées par ce suivi. 1476 entretiens ont été réalisés. Ainsi on obtient une moyenne de 3 à 4 entretiens par individu.
- ➔ 75 % du public est en référence sociale dans le cadre du RSA.
- ➔ 100 % des jeunes hébergés en C.H.R.S. sont suivis par la psychologue présente dans les locaux.
- ➔ En Mission Locale, ce sont les conseillers qui font le lien avec leur collègue psychologue.
- ➔ Le territoire du PDS Centre Anjou est bien couvert avec l'intervention du Dispositif d'Appui en Santé Mentale. Pour le PDS Nord Anjou et Ouest Anjou, seul le public jeune est accueilli dans le cadre des Missions Locales.

Impacts participants

Taux de sorties global : 70 %

- ➔ Les 30 % qui poursuivent le suivi sont constitués du groupe qui a été pris en charge en fin d'année et dont la prise en charge va continuer sur le début de l'année suivante.
- ➔ Cet accompagnement permet de :
 - ▶ soutenir les démarches d'insertion en diminuant le stress, les angoisses (passage du permis de conduire, entrée en formation ou en emploi, gestion des difficultés familiales, prise de conscience et gestion des addictions, restauration de l'image de soi...);
 - ▶ favoriser la reprise d'une démarche médicale pour le public en rupture de soins ;
 - ▶ démystifier le suivi psychologique...
- ➔ Une structure affiche par exemple une entrée en formation ou emploi pour 50 % du public accompagné, pour une autre, c'est 18 %. Ce n'est donc pas parce que l'on a besoin d'une écoute psychologique que tout projet d'ordre de formation ou d'emploi est exclu. Au contraire, cela démontre que cette action soutient bien les démarches d'insertion quelles qu'elles soient.



Le profil du public accueilli

- ➔ Globalement, les femmes sont un peu plus représentées dans ces accompagnements : 55%. Le public majoritaire est isolé sans enfant pour les jeunes relevant du FAJ et avec ou sans enfant pour les personnes relevant du RSA.
- ➔ Le niveau de formation est plutôt peu élevé notamment pour le public hébergé en C.H.R.S. ou en logement précaire : dans ce cas, c'est le niveau Vbis qui est le plus fréquent.
- ➔ La notion d'ancienneté dans le dispositif n'est pas un critère pertinent car le public hébergé en C.H.R.S. « se déplace » d'un département à l'autre et les dossiers RSA sont transférés : ce sont donc des dossiers récents en Maine-et-Loire mais pas forcément en terme de droits RSA.

Témoignage de Mme D., psychologue chargée du suivi des jeunes à la Mission Locale du CHOLETAIS

L'accompagnement individuel :

Celui-ci fonctionne bien pour des jeunes qui ont des ressources sur le plan personnel et familial et qui traversent seulement un moment difficile sur le plan professionnel. Voici un exemple :

Marie, 18 ans, sort d'un Bac Pro « service à la personne » et a tenté une prépa pour intégrer un B.T.S. diététique. Elle a dû revoir ce projet avec sa conseillère en raison d'un niveau insuffisant en matières scientifiques. Elle s'oriente alors vers un apprentissage en pâtisserie. Son manque de confiance freine ses démarches pour trouver un patron : elle met du temps pour les réaliser (peur de l'échec), elle se met une pression très importante.

Avec Mme D., elle travaille sur la reprise de confiance : diminuer la pression (renoncer au perfectionnisme, se donner des objectifs réalistes), se rendre compte de ce qu'elle est capable de faire, pointer toutes les réussites et les démarches du quotidien réalisées. Marie fait diverses demandes de stage sans se décourager malgré de nombreux refus. Puis, malgré une réponse négative suite à un stage en boulangerie-pâtisserie, elle peut dire qu'elle a été capable de faire pas mal de choses, seule. Elle persévère dans ses recherches, cherche un plan B. Finalement, elle trouve un patron in extremis (en septembre).

Ce qui a été bénéfique pour Marie, c'est d'avoir suffisamment confiance pour ne pas se démobiler trop tôt.

Groupe de paroles :

Mme D. indique que ce groupe s'adresse à des jeunes « cassés » par leur histoire de vie : abandon familial, placement en famille d'accueil, harcèlement scolaire, échecs répétés lors des démarches de recherche d'emploi (profil « un peu à côté », angoisse, stress, dépression).

Les ateliers permettent de travailler la confiance en soi avec au préalable un cadre posé par la psychologue : non-jugement, confidentialité et écoute.

Mme D. propose des méthodes permettant une prise de contact et une dynamique de groupe. Elle travaille sur des concepts théoriques autour de l'estime de soi : les jeunes ont un temps de « connaissance de soi » : compétences et qualités, un temps d'évaluation de l'estime de soi, un repérage des réussites, un travail sur la gestion des émotions, sur les pensées polluantes (compréhension et repérage des influences extérieures et intérieures qui peuvent avoir un effet destructeur sur l'estime de soi). L'institut Régional pour l'Education et la Promotion de la Santé (IREPS) est sollicité.

Le regard positif et encourageant des pairs du groupe permet d'ancrer voire d'amplifier la confiance en soi.

Mme D. note l'idée : « si chacun se remet en mouvement, quelque chose peut devenir possible ».

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

anjou

Département de Maine-et-Loire

Direction générale adjointe du Développement social et des solidarités
Direction insertion / Service Insertion et emploi
CS 94104 - 49941 ANGERS CEDEX 9
solidarites.maine-et-loire.fr

Ayez le réflexe...

PORTAIL INSERTION
insertion.maine-et-loire.fr

